Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 5 (1929-1930)

Heft: 1

Rubrik: Billet du jour

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

une discipline depuis longtemps perdue. Ils avaient remis en honneur la culture physique obligée depuis les jeux olympiques et réservée, pendant tout le moyen âge, aux seuls chevaliers.

L'ancienne Confédération des Hautes Ligues a été, pendant trois cents ans, la seule nation «sportive» de l'Europe, nation d'athlètes par goût autant que par nécessité, parce qu'environnée de dangers, elle devait défendre son existence, ses conquêtes et ses libertés contre de puissants voisins. Dans cette lutte perpétuelle, le peuple des cantons comprit l'importance de l'entraînement physique pour maintenir et développer les qualités combattives de la race. Cette préparation intense enchaîna la victoire aux drapeaux des jeunes républiques.

De 16 à 60 ans, tous étaient mobilisables, nobles, bourgeois, paysans et serfs. Pour combattre avec la lourde pique de dix-huit pieds, qu'aucune autre infanterie n'était parvenue à manier, il fallait un entraînement prolongé. C'était donc par les enfants qu'il fallait commencer. On exerçait l'enfance de 8 à 16 ans, les adolescents de 16 à 24 ans. Les guerriers déjà formés, ayant fait campagne, continuaient à s'assouplir et les meilleurs servaient d'entraîneurs et d'instructeurs aux jeunes.

Quel était le programme de cette préparation constante et progressive de tout un peuple? De 8 à 16 ans, les garçons étaient soumis, par communes, à des exercices de gymnastique, courses de vitesse et de fond, jet de pierre, lutte, tir à l'arc, natation, escrime, équitation, jeux. Les magistrats contrôlaient l'enseignement, les cantons et les villes donnaient des subsides et des prix qui se distribuaient avec solennité le jour du concours final qui tenait lieu d'inspection.

A 16 ans, ceux qui étaient jugés aptes pouvaient faire campagne, pas encore dans les rangs des piquiers ou des hallebardiers, mais attachés au train des bagages, comme enfants de troupe. On accordait le droit de bourgeoisie aux enfants étrangers qui avaient régulièrement suivi l'instruction.

De 16 à 18 ans, on apprenait le maniement de la pique et la discipline du rang, dure et rude école d'où les faibles étaient éliminés. Des jeux d'adresse comme le «Hornuss», le jeu de la balle, variaient les exercices. La course avait une grande importance; au combat on utilisait des coureurs pour porter les ordres et les messages pressants. La lutte donnait le sang froid et la confiance en soi-même nécessaires au corps à corps où les Suisses étaient de redoutables adversaires.

A 18 ans, le jeune homme était incorporé et recevait le chapel de fer, le croix blanche, cousue sur le pourpoint, et la demi-cuirasse; le rêve de son enfance était réalisé. A 18 ans, aussi, les jeunes nobles pouvaient accompagner leur père, à cheval, comme écuyers, avant d'être armés chevaliers et de chausser les éperons d'or. Mais beaucoup préféraient combattre dans les rangs des simples piquiers.

Cette jeunesse ainsi formée, exaltée par les exploits des aînés, avait un goût prononcé pour l'action, pour les aventures. En 1477, à la fin des guerres de Bourgogne, on dut ramener de force à leurs parents plus de mille enfants de moins de 14 ans qui avaient suivi l'armée en marche vers Nancy. A Zurich, à Berne, à Bâle, des centaines de bambins se livraient des batailles en règle sur les places publiques. La violence des combattants était telle que les conseils souverains crurent devoir protéger les citoyens paisibles contre l'ardeur excessive des futurs défenseurs de la patrie. Les gouvernements des cantons cherchaient à diriger vers un but défini la passion des exercices corporels : développer l'adresse, la souplesse, l'endurance, «qualités sans lesquelles, dit Jean de Muller, l'homme le plus sage et le plus vaillant est embarrassé et maladroit en face de l'ennemi.»

Major de Vallière.

Billet du jour

Nous avons donc eu deux premiers août ! A vrai dire ils ne se ressemblaient guère ! On les a associés cependant pour rendre leur contraste plus frappant; dans un grand journal quotidien un poète les a célébrés alternativement et a souligné leur importance.

Le même jour, deux fois une fête ! C'est beaucoup ! Nous avons eu d'abord le 1° août rouge !

L'affaire vaut une explication: pour commémorer le jour néfaste de 1914 où la guerre fut déclarée et pour protester contre cette guerre, les anarchistes du monde entier ont tenté de manifester leur horreur contre ce crime international. Nous aussi ! Mais nous n'éprouvons pas le besoin de manifester contre la guerre quand nous sommes en temps de paix ; c'est tout simplement ridicule. Le vrai mot de l'affaire c'est que Moscou qui ne rate pas une occasion de faire parler de lui a saisi ce prétexte pour essayer de se donner de l'importance. Je dis «essayer» car vous vous souvenez que le fiasco fut complet un peu partout. On avait pris dans tous les grands centres des précautions extraordinaires ; à Genève, par exemple, on compta 30 participants au meeting rouge ! Vous m'entendez : 30 ! ! ! Voilà qui fait rêver ! Alors quoi ! Pour ces trente individus on mobilise toute la police, on se tient sur ses gardes, on dépense du temps, des forces et même de l'argent ! ! C'est quand même un peu fort ! Jusqu'à quand des milliers d'Européens vont-ils se laisser ennuyer par quelques individus tapageurs ? ?

La manière forte, voilà le seul remède ! Je me souviens des paroles viriles du Colonel Guisan au culte de Soleure. «Quand, disait-il, aurons-nous une loi qui interdise les insultes à la patrie et à l'armée ? » —

C'est vrai ! La liberté de parole est toute relative chez les civilisés : vous n'avez pas le droit d'insulter votre voisin, même s'il est désagréable. Mais pour l'armée, pour la patrie on peut se permettre les pires libertés ! Espérons qu'un conseiller aux Etats ou au National aura le courage un jour de se lever et de réclamer des sanctions contre les insulteurs du pays !

Mais voilà ! je crois qu'on a peur ! . . . . Un jour viendra, certes, où nous regretterons amèrement d'avoir été faibles.

Peut-être sera-t-il trop tard !

Quoi qu'il en soit il est honteux que les partisans du désordre se soient permis de tenter en Suisse la moindre des manifestations le jour du 1° août !

* * *

Car il y a une autre fête en cette date mémorable dans notre petite patrie.

C'est l'anniversaire d'un grand évènement; c'est la commémoration de la vraie liberté établie parmi nous !

Et cette liberté, comme hélas toutes choses humaines, a été fondée par les armes ! Il est des moments où la force toute-puissante doit agir pour vaincre le mal ; alors cette force mise au service du Bien devient sacrée, en dépit de tous les boniments de pacifistes ecclesiastiques ou civils.

Le 1° août ! Quelle noble fête pour tous les cœurs vraiment suisses !

Pourquoi faut-il que des haineux aient choisi justement ce jour pour accomplir leur mauvaise besogne ?

Mais nous avons réagi et la tentative rouge a avorté de même qu'avorteront toutes les tentatives du même genre chez nous !

Comme Moscou (qui prépare la guerre) nous aimons la paix ; nous protesterons toujours contre le sang versé . . . mais nous éviterons de grandes manifestations qui ne veulent rien dire et surtout nous nous préparerons en silence à faire triompher, par la force s'il le faut, la Justice et la Paix !

Puisque les anarchistes choisissent la date de notre fête nationale pour relever la tête, montrons-leur que leur audace est extrême alors et que leur manque de psychologie est profond.

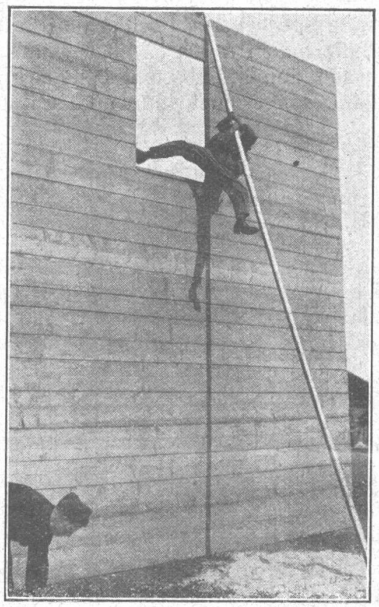

König, Solothurn

S.U.T. Solothurn: Hindernislauf: Einsteigen ins Fenster des Gebäudes. — J.S.S.O. Soleure: Course d'obstacles. Pénétrer dans une maison par la fenêtre.

Car prêcher la paix chez le peuple le plus pacifiste du monde, demander la liberté dans le pays des plus antiques franchises, c'est folie ! . . .

Nos Sous-Officiers, groupés autour de la bannière fédérale, montent une garde vigilante ! A maintes reprises ils ont dénoncé des abus et redressé des torts. Leur activité a déjà suffi à justifier leur existence !

Il n'y a pas deux 1° août !

Il n'y a que la fête helvétique qui rappellera à nos enfants ce qu'ont fait nos aïeux et ce qui reste à faire encore !

Chaque année, le soir de la fête nationale (qui, il faut du moins l'espèrer, deviendra bientôt un jour complet de réjouissances et d'actions de grâce), nous entendrons nos cloches sonner dans la plaine et dans les montagnes. Nos feux s'allumeront sur les sommets et nos maisons se pavoiseront.

Il n'y a qu'un 1° août.

L'autre, le maudit, celui de 1914, nous voulons l'oublier. Mais nous voulons surtout nous préparer à donner à notre patrie la paix et la sécurité dont nous avons tant besoin !

Ils auront beau faire, les quelques chambardeurs animés on ne sait de quel esprit démoniaque, ils ne réussiront pas à majoriser la totalité du peuple suisse. Si nous voulons (mais il faut vouloir !) nous pouvons paralyser en souriant leurs moindres efforts. Nous n'attendons pas sur eux pour élaborer des lois sociales et instaurer la justice dans les rapports entre les grands et les petits de ce monde !

L'armée dont nous sommes si fiers n'a pas d'autre tâche que de permettre à toutes les bonnes volontés de se manifester ; elle permet à la liberté de vivre et à la fraternité de s'épanouir !

Le 1° août est une fête suisse que les malfaiteurs du dehors ne pourront point supprimer ! D.

Souvenir de Soleure

Fête Fédérale des Sous-officiers, 16—19 Août 1929.

Oriflammes au ciel traçant leur vol fantasque,
Drapeaux flottant partout, guirlandes, écussons,
Soleure en notre honneur a fleuri ses donjons
Comme un rude guerrier qui mettrait à son casque
Un bouquet de frais lizerons.

Dans vos murs qu'ont dressé des siècles de vaillance,
Nous avons défilé, très fiers, émus aussi
Et nos drapeaux longtemps garderont dans leurs plis
L'écho réconfortant de votre bienveillance,
O fils de l'Avoyer Wengi!

Amis venus de tous les coins de l'Helvétie,
Que ce soit du Tessin, de Berne ou de Fribourg,
Nous aurons pu sentir en ces glorieux jours,
Combien sous l'uniforme et quoi qu'on en publie,
L'on est Suisse et frère, toujours.

Gloire à vous nos aînés, chers et vieux militaires
Dont le bras ferme encore, malgré vos cheveux blancs,
Porte de fiers galons roussis aux feux des camps.
Comme on aime à vous voir et comme on vous vénère.
Vous qui vieillissez dans le rang.

Merci gens de Soleure, au revoir camarades,
Un souvenir de plus scelle notre amitié,
Mais il faut maintenant, au pays tout entier,
Prouver qu'elle n'est point une vaine parade,
La Fête des Sous-officiers!

Genève le *22* Août 1929. **Caporal Porchet.**

Après les journées de Soleure

Il faut avoir vu pour croire ce que furent les splendides journées de l'A.S.S.O. Il faut avoir vécu trois jours durant les saines émotions qu'ont suscitées, là-bas, les solennités célébrées autour du Drapeau. Il faut avoir assisté à cette inoubliable assemblée des délégués animée du souffle le plus pur de fraternité confédérale et de fidélité à la Patrie commune et comme auréolée de cet ardent désir de faire toujours plus et mieux pour la grandeur et la vie de notre belle association.

Avez-vous entendu les paroles émues, tout imprégnées de la plus cordiale sincérité et de la plus convainquante franchise de tels de nos camarades ou de nos chefs aimés qui ont nom Colonel Roost, Colonel Grosselin, Colonel Guisan et d'autres ? Descendus vers nous, ils nous ont réchauffé les cœurs non seulement par leurs vibrants appels, mais aussi et surtout par leur volonté